



Un été
sous les étoiles
à Thury-sous-Clermont ! p.6



Le mot du Président



Madame, Monsieur, Chers habitants de la Communauté de communes Thelloise.

C'est avec plaisir que je vous présente ce nouveau numéro de votre Thelloise Mag. Un numéro estival qui permet de partager avec vous nos réalisations et nos avancées significatives dans de nombreux domaines, qui touchent au quotidien de chacun.

L'été se prête aux balades et aux découvertes, c'est donc assez naturellement que cette édition fait la part belle au tourisme local.

Nous vous emmènerons tout d'abord au nord du territoire, à Thury-sous-Clermont, découvrir l'observatoire Charles Lestras et sa lunette astronomique unique !

Au printemps, nos services ont également travaillé collectivement à la réalisation de deux documents fondateurs dans le cadre de notre **stratégie touristique** :

- Un premier **guide touristique**, qui référence de manière la plus exhaustive possible l'offre de service sur le territoire,
- Un **guide des randonnées**, proposant pas moins de 55 circuits traversant nos communes et réalisé en partenariat avec nos mairies, particulièrement impliquées dans ce projet qui

permettra en outre d'utiliser une application de randonnée et de profiter des tracés GPX, sous la forme d'une carte connectée. Un outil qui, j'en suis certain, saura séduire marcheurs chevronnés et amateurs !

Il vous est d'ailleurs possible de consulter ces documents dans les mairies du territoire ou de les lire et les télécharger en ligne, sur notre site internet.

En matière économique, nos **Rendez-vous de l'entreprise** ont repris en ce début du mois de juillet, et viennent compléter les nombreuses visites menées sur le terrain.

À titre d'exemple, vous trouverez dans ces pages des articles consécutifs à des rencontres avec des entreprises qui font la fierté du territoire, comme les Faiences Ponchon qui fêtent leurs 200 ans cette année, ainsi qu'Aurélie Ladam, gérante d'un centre de contrôle technique et fière représentante de l'entrepreneuriat au féminin.

Cet été 2024 est aussi l'occasion pour notre pays d'accueillir les **Jeux Olympiques et Paralympiques**. La flamme paralympique traversera notamment la ville de Chambly le 26 août prochain et la Communauté de communes a souhaité soutenir cet évènement par une subvention exceptionnelle de 15 000 euros. Nous

serons bien évidemment présents lors de cet évènement, en y tenant un stand.

Ce numéro vous propose également de revenir sur notre dernière Conférence Intercommunale du Logement, sur les travaux de la période estivale menés dans les zones d'activité, de faire un point sur le transfert de la compétence « eau potable » à notre intercommunalité, ou encore sur la réglementation en matière d'affichage publicitaire...

Enfin, le **budget 2024** a été voté et fait l'objet d'un dossier au centre de votre magazine. Il se veut le reflet d'une gestion sincère et rigoureuse tournée vers le service aux habitants, avec pour volonté, cette année encore, de ne pas augmenter les impôts concernant la fiscalité des ménages et des entreprises.

Ensemble, nous pouvons construire un **avenir durable** et prospère pour notre territoire.

Continuons à travailler main dans la main pour faire de la CC Thelloise un modèle de développement harmonieux et respectueux de l'environnement et soucieux du bien vivre de ses habitants.

Bonne lecture à toutes
et à tous et bel été !
Toujours à vos côtés
Pierre Desliens

PLONGEZ DANS L'ÉTÉ

avec votre piscine Aquathelle !

DES ACTIVITÉS
ET STAGES TOUT L'ÉTÉ

DES INSTALLATIONS
LUDIQUES

UN POINT SNACK
POUR VOS PETITES FAIMS

UN TOBOGGAN
POUR FAIRE LE PLEIN DE SENSATIONS

UN PARKING GRATUIT
& UN PERSONNEL AUX PETITS SOINS !

Aquathelle
Centre aquatique
+ D'INFOS
AQUATHELLE.FR

Sommaire

DANS VOTRE MAG' N°21

Le mot du président	2
Actualités	4
Thury sous les étoiles	6
Tri du verre, les «bornes» pratiques	8
Dossier : budget 2024	9
Tourisme : Destination Thelloise	12
Les 200 ans de la Faïencerie de Ponchon	14
Patrimoine, travaux d'été	14
Une Thelloise à Maignon	15
Transfert de la compétence en eau potable	16
Petite enfance : la culture à tout âge	17
Jeux Olympiques et Paralympiques : la flamme à Chambly	18
Mieux encadrer la publicité sur la CCT	19



Communauté de communes Thelloise

Dépôt légal : Thelloise Mag Été 2024
ISSN 2727-7615 - ISSN Web 2728-0764
Directeur de la publication : Pierre Desliens, Président
Directeur de la rédaction : Sandra Ryckewaert, DGS

Réalisation & conception :
Pierre-Edouard Charpentier, Matthieu Charbonnier
28 000 exemplaires : Imprimerie Polyservices -
Beauvais
Cet exemplaire ne peut être vendu.

Actualités

Formations Union

La CC Thelloise continue de fédérer les agents territoriaux autour de formations sur mesure, sélectionnées selon les souhaits et les besoins des communes du territoire.



Prochaines dates en 2024 :

- **16 au 18 septembre** - Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines
- **2 au 4 octobre** - La prise de notes et la rédaction de comptes rendus
- **16 au 18 octobre** - La gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil
- **6 au 8 novembre** - Compétences bureautiques et numériques
- **12 et 13 novembre** - La découverte de la démarche projet

+ d'infos : contact@thelloise.fr

Travaux au siège de la CCT

Les travaux d'extension des locaux vont bon train et le nouveau bâtiment de l'extension sera livré cet été, conformément au planning prévisionnel.

Les travaux de réhabilitation du bâtiment existant se poursuivront jusqu'au début 2025.



Une première étoile pour la Thelloise

La CC Thelloise s'est vu attribuer sa première étoile au programme Territoire Engagé Transition Écologique.

Elle s'est fait accompagner par l'Agence de la Transition Écologique (ADEME) et la plateforme beta.gouv.fr, afin de prioriser la mise en œuvre d'actions en faveur de la Transition écologique, sur la base de nos outils :

- le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET),
- le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA),
- le Plan de Mobilité Simplifié (PMS).

C'est un programme concret et modulable, assorti d'outils opérationnels pour permettre à notre Communauté de communes de structurer sa politique de Transition écologique et son projet de territoire.

Plusieurs axes de travail :

- La consommation et la facture d'énergie des bâtiments publics et de l'habitat privé,
- La mobilité durable, comme les pistes cyclables ou les transports en commun,
- Les énergies renouvelables et de récupération,
- La collecte et la valorisation des déchets,
- La sobriété des commandes publiques,
- La sobriété dans la gestion des ressources naturelles.



PICS : point d'étape

Le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) est un document-relais entre la prévention des risques et la gestion des situations de crise.

PICS



Il concourt à la solidarité entre communes membres d'une même intercommunalité face aux risques, en favorisant l'expertise, l'appui, l'accompagnement ou la coordination au profit de ces communes en matière de planification ou lors des crises.

13 communes de la CCT sont concernées à cet égard. La 1ère phase de l'élaboration du PICS vient de s'achever. Elle a consisté en des rencontres et entretiens avec les communes du territoire et des partenaires extérieurs.

Une analyse documentaire (Plans de Prévention des Risques, cartographies...) a suivi, puis une compilation et analyse des données recueillies.

Enfin, l'ensemble de ces données a été formalisé au sein d'un document de diagnostic des risques, accompagné d'un atlas synthétisant les enjeux du territoire.

■ Conférence Intercommunale Logement

La troisième édition de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) s'est tenue mardi 18 juin 2024, à Ercuis.



Cet événement a permis de réunir les maires, les bailleurs sociaux du territoire, les services de l'État, le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation et Action Logement, autour d'une présentation du bureau d'étude et opérateur habitat « Page 9 ».



Lors de cette réunion de travail, les différents acteurs ont pu échanger au sujet des problématiques de l'Habitat dans nos communes, notamment sur le futur Guichet de l'Habitat de la Thelloise, la Convention Intercommunale d'Attribution et le Plan partenarial de gestion de la demande de logement social.

Nous recrutons !



www.thelloise.fr

Plus d'infos : 03 44 26 99 50



■ Covoiturage : démarrage en septembre

C'est officiel, la CC Thelloise amorce son partenariat avec la plate-forme de covoiturage BlaBlaCar Daily, qui accompagne le covoiturage au quotidien pour les trajets « domicile-travail ».



BlaBlaCar Daily

Lancé en septembre, le dispositif mis en place comprendra une prise en charge par la CC Thelloise des frais de covoiturage du passager et du conducteur... permettant à chacun de profiter gratuitement du covoiturage (et même, pour les conducteurs, de profiter de la prime de l'État de 100 €)*.



Rendez-vous à la rentrée pour connaître tous les détails de cette initiative !

(*Conditions auprès de la plateforme de covoiturage).

■ Accompagnement au compostage

Mieux vous accompagner pour mieux composter !



65 nouveaux composteurs et 75 accessoires ont été vendus par la CC Thelloise samedi 29 juin, lors d'une journée proposant la vente, sur réservation, de composteurs (400 et 600 litres), bio seaux et tiges aérateuses à des prix très attractifs.

Ce dispositif a été mis en place afin d'inciter les habitants du territoire à privilégier cet outil de réduction des déchets pratique et efficace, permettant de réduire la quantité de déchets et d'obtenir un amendement naturel.

La CC Thelloise propose également de distribuer des composteurs en proposant des formations d'accompagnement aux communes qui souhaitent en installer dans certains quartiers ou sites publics, comme les groupes scolaires.



N'hésitez pas à contacter nos services au 03 44 26 99 50 pour en savoir plus !



Thury sous les étoiles

Un observatoire d'exception trône à Thury-sous-Clermont !

L'observatoire Charles Lestras nous dévoile son inestimable patrimoine : une lunette astronomique unique, restaurée par une association de passionnés, désireux de permettre au plus grand nombre de découvrir les cieux étoilés.

Au nord du territoire, Thury-sous-Clermont est une terre d'astronomes. Depuis les Cassini (voir encadré), la tradition perdue grâce à l'association Thury Observatoire, qui propose des soirées astronomie et d'observation des étoiles, animées par les bénévoles.



Rencontre avec Daniel Iatrides

propriétaire de l'observatoire et Gilles Sautot, fondateur et actuel Président de l'association.

« Profiter de la vue, ça se mérite... il faut un peu d'huile de coude car c'est à l'ancienne ! » plaisante Daniel Iatrides, en faisant coulisser manuellement avec des leviers et engrenages d'une autre époque le panneau d'ouverture

du dôme de l'observatoire. « J'ai acheté la maison il y a trois ans pour l'observatoire. J'ai eu un coup de cœur et je me suis pris au jeu ! Aujourd'hui je fais partie de l'association et, sans avoir les connaissances astronomiques de Gilles, je propose la visite pour les amateurs et les curieux, qui viennent de plus en plus nombreux ! » se réjouit l'heureux propriétaire.

Un peu d'histoire

C'est dans les années 1930 que Charles Lestras, passionné par les étoiles et la photographie mais surtout féru d'astronomie, fait construire un observatoire abritant une lunette astronomique de grande qualité qu'il installe dans sa propriété privée.

À sa mort en 1953, l'observatoire tombe dans l'oubli et avec lui cette lunette, qui se détériore au fil des ans.

En 2012, l'association Thury Observatoire est créée afin de remettre en état ce matériel singulier. Plusieurs années de travaux s'engagent, menant à des découvertes « magiques » pour les passionnés...

Une lunette unique au monde

Par sa mécanique et sa lentille de 160 mm de diamètre, taillée à la main, l'instrument se révèle en effet remarquable en tous points.



Sandra Ryckewaert, DGS de la CC Thelloise
Pierre Desliens, Président de la CC Thelloise
Philippe Bourlette, Maire de Thury-sous-Clermont



Les membres de l'Association Thury Observatoire

L'optique de la lunette a été taillée par André Couder, un très grand astronome professionnel, qui fut Directeur du laboratoire d'optique de l'Observatoire de Paris et Président de l'Académie des Sciences.

La lunette est remontée en juillet 2015. Débutent alors les premières observations, qui révèlent que, malgré son âge, la lunette permet d'observer les planètes avec autant de précision que les appareils modernes !

« On voit les cratères de la lune comme si on était dans une capsule Apollo »

Gilles Sautot,
Président-fondateur de l'association
Thury Observatoire.

Depuis, les bénévoles de l'association et le nouveau propriétaire des lieux ont cette volonté de rendre la science accessible à tous et pour cela, ils ne manquent pas de projets.

Pour vulgariser et communiquer au mieux, l'association a impulsé de nouveaux partenariats : avec les associations alentours, lors des Journées du Patrimoine ou avec les centres de loisirs et les écoles pour faire découvrir le ciel aux plus jeunes.

« Maintenant, il nous reste à acquérir un filtre pour l'observation du soleil, de nouveaux panneaux pédagogiques ou encore un écran pour retransmettre en direct ce que la lunette observe afin de rendre les visites encore plus attractives » précise Daniel Iatrides.



Les visites et observations sont ouvertes à tous et gratuites.

Poussez la porte de ce lieu unique pour être un peu plus près des planètes et des étoiles !

Observatoire Charles Lestras

59 rue du Gillet
60250 Thury-sous-Clermont
thuryobservatoire@gmail.com
Facebook : Thury Observatoire



Les Cassini & Thury-sous-Clermont

Issus d'une famille d'immigrés italiens, les Cassini donneront à la France, durant cinq générations et près de trois siècles, astronomes, physiciens, mathématiciens, botanistes, cartographes, géodésiens, entomologistes, magistrats et même poètes...

Le premier des Cassini, Jean-Dominique arrive en France en 1669 à la demande de Louis XIV, pour être nommé membre de l'Académie des Sciences et premier directeur de l'Observatoire de Paris. Parmi ses innombrables travaux, citons sa découverte de trois des satellites de Saturne ou sa superbe carte de la Lune... Il épouse une Clermontoise et acquiert le château de Thury-sous-Clermont.



Source : Wikipédia
Jean-Marc Nattier

Son petit-fils César François Cassini, dit Cassini III, né à Thury-sous-Clermont en 1714 fut cartographe et

astronome. Membre de l'Académie des sciences à 22 ans, il réalise la première carte de France offrant la représentation la plus fidèle du pays. Également mathématicien, il définit la fonction donnant une courbe appelée "Cassinienne".

Aujourd'hui, le Château de Thury-sous-Clermont a conservé en héritage le thème « astronomie et cartographie » dans sa décoration qui invite au voyage les participants des séminaires d'entreprises qu'il accueille.



Gestion des déchets



Jean-Jacques DUMORTIER
Vice-Président
ENVIRONNEMENT
(prévention-gestion et valorisation des déchets)



Verre et tri, adoptons les «bornes» pratiques !

Parce que mettre du verre à la poubelle (ou dans le bac de tri jaune), c'est un coup dur pour la planète, la CC Thelloise poursuit son action pour accompagner le tri des déchets pour l'ensemble de ses habitants.

Afin d'harmoniser les équipements sur l'ensemble du territoire, mais également de proposer un maillage cohérent pour tous, nos services ont débuté une campagne de renouvellement et d'ajout de bornes à verre.

Avant la fin de l'été, réparties entre Boran-sur-Oise, Blaincourt-lès-Précy, Mello, Précy-sur-Oise, Villers-sous-Saint-Leu, Cires-lès-Mello ainsi que

Chambly, le territoire comptera donc :

- 10 nouvelles bornes enterrées réparties sur 5 communes
- 35 nouvelles bornes aériennes (créées ou remplacées), dont 10 nouvelles implantations dans la commune de Chambly, en complément de la collecte en porte-à-porte.

D'ici la fin de l'année, d'autres bornes seront installées sur le reste du territoire. Nos services continuent également l'entretien régulier des installations en bois ne nécessitant pas un remplacement.

Ensemble, trions mieux !

Un partenariat éco-logique

En 2023, 1 421 tonnes de verre ont été collectées en apport volontaire, permettant à la CC Thelloise de reverser cette année 4 265 € à la Ligue Contre le Cancer dans le cadre de la convention signée en 2022.

Avec les nouvelles installations, **aidez-nous à faire mieux !**



Emballages en verre à recycler



Prévention & Gestion des déchets : les budgets 2023

Dépenses – coût total collecte + traitement : 6 792 985 €

Dont :

Recettes – TEOM perçue :

3 926 837 €

Budget général – part CCT :

2 866 148 €

Soit un reste à charge de **42,19% pour la CC Thelloise,**

ou, en moyenne, 46,68 € par habitant en 2023

Coûts par habitant en 2023

Flux de déchets	Collecte	Traitement	Coût total
Ordures Ménagères	26,79 €	17,72 €	44,51 €
Emballages et Papiers	16,85 €	-	16,85 €
Verre	2,63 €	0,86 €	3,49 €
Déchets Végétaux	10,40 €	1,52 €	11,92 €
Encombrants	1,99 €	1,42 €	3,41 €
Déchetteries	-	32,18 €	32,18 €
Total	58,66 €	53,70 €	112,36 €



DOSSIER : Budget

Taux de fiscalité



Pas d'augmentation des taux en 2024, soit :

- Taxe Foncière bâti _____ **2 %**
- Taxe Foncière non bâti _____ **2,48 %**
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires _____ **9,43 %**
- Cotisation Foncière des Entreprises _____ **25,32 %**
- TEOM _____ **7 %**

Budget principal



Résultats 2023 : 4 643 023 €
(rappel 2022 : 4,48 M €).

Malgré une année encore tendue du fait de l'inflation, et d'un coût des fluides restant élevé (+80 000 €), les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées (+1.88 % par rapport à 2022) permettant ainsi de maintenir un autofinancement important et nécessaire afin de réaliser les différents projets d'investissements.

Recherche active de subventions

1 000 000 €

Par ailleurs, pour chacun des projets, une aide est systématiquement demandée auprès des partenaires :

État, Département, Région, CAF...

« Le budget 2024 de la Communauté de communes vise à atteindre des objectifs ambitieux tout en restant conscient des réalités financières et en assurant une gestion rigoureuse des ressources.

Cela reflète une volonté de transformation et d'amélioration continue des services et des infrastructures locales au bénéfice des habitants.

Conformément à cette volonté, nous n'augmentons pas le taux d'imposition de la fiscalité des ménages et des entreprises, tout en améliorant depuis le début du mandat la situation financière de la Thelloise... sans augmenter non plus son endettement. »



Olivier DOUCHET
Vice-Président
FINANCES
(finances, prospective, évaluation)

Dettes



Encours de la dette sur population :
163 € / habitant
(moyenne de la strate : 264 €/habitant)

Soutien aux associations sportives de niveau national



60 000 €

4 associations sont concernées :

- Cécifoot Précy-sur-Oise
- Badminton Chambly
- FC Chambly
- Handball Neuilly-Mesnil

Budget 2024

Budget Fonctionnement : **26 619 375 €**
+ Budget Investissement (propositions nouvelles 2024 : **9 093 840 €**
dont dépenses d'équipement : 5 444 810 €)
Soit un budget total de **39 502 295 €**.

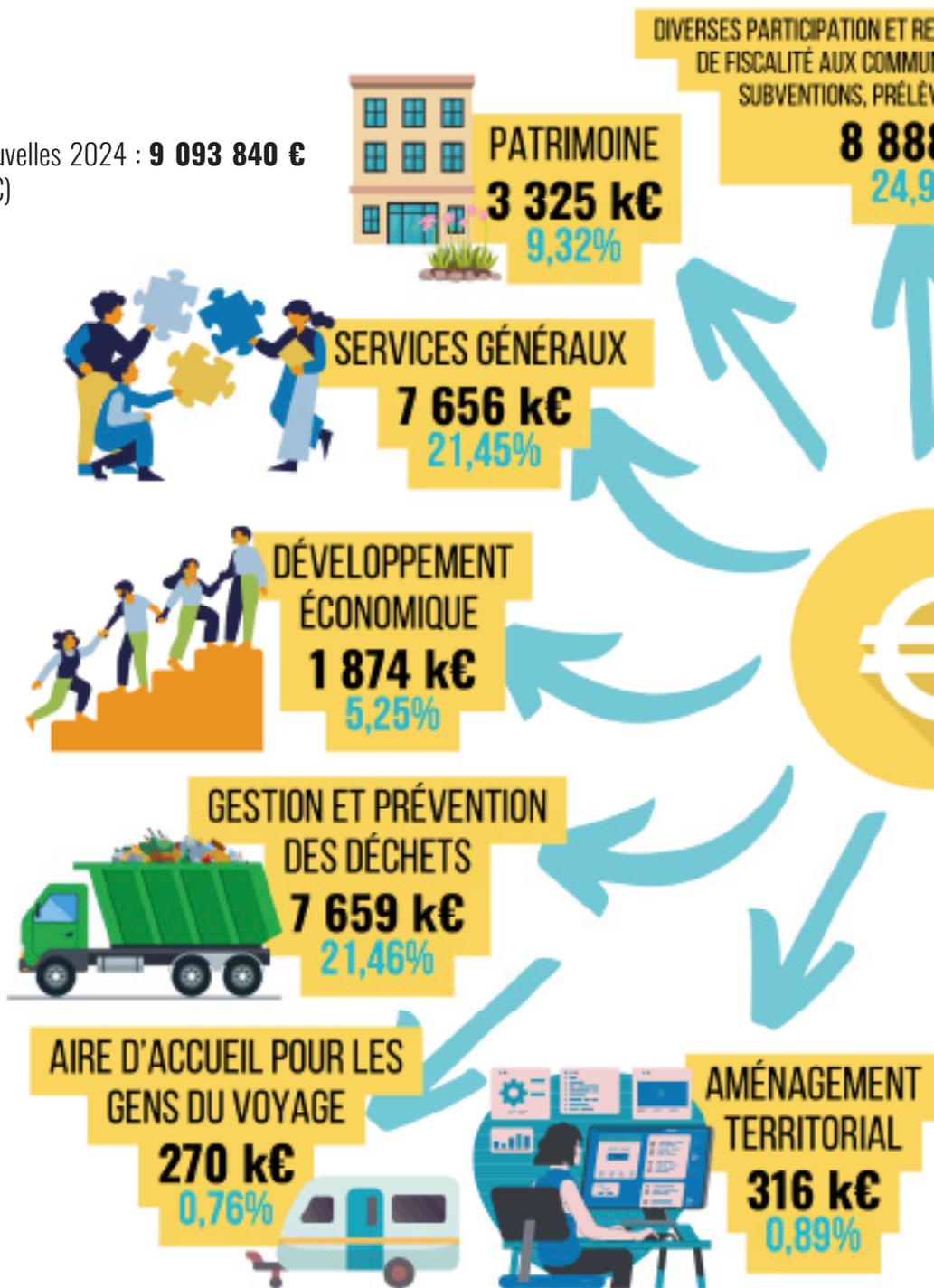
Dépenses d'équipement les plus importantes

- Travaux de rénovation et d'extension du siège de la Thelloise : **4 M €**
- Rénovation et extension de la piscine Aquathelle dans le cadre de la nouvelle concession de service public (**1,4M en 2024**).
- Réalisation d'une sente piétonne pour **690 k€** Ste-Geneviève-Laboissière (dont 550k € pour le compte des communes et de la CC Sablons).
- Travaux sur les voiries d'intérêt communautaire : **320 k€** et sur les voiries des zones d'activité économique : **550 k€**

Fonds de Développement communautaire 2024

128 256 €

- Abbecourt : **11 564 €** pour la vidéoprotection
- Boran-sur-Oise : **11 629 €** pour l'éclairage du stade municipal
- Lachapelle-St-Pierre : **8 600 €** pour l'éclairage du stade
- Mello : **4 018 €** pour la vidéoprotection
- Mesnil-en-Thelle : **66 562 €** pour la création de terrains de tennis couverts
- Neuilly-en-Thelle : **4 249 €** pour l'éclairage du boulodrome
- Sainte-Geneviève : **8 068 €** pour l'acquisition d'un véhicule de police municipale
- Villers-Saint-Sépulcre : **13 566 €** pour l'extension de la vidéoprotection



VERSEMENTS (REVERSEMENT
NES, PARTICIPATION SDIS,
VEMENT DE L'ÉTAT...)

8 k€
0%



RESSOURCE EN EAU/ASSAINISSEMENT
(HORS BUDGETS ANNEXES)

316 k€
0,89%

ESPACE FRANCE SERVICES

94 k€
0,26%



URBANISME - SIG

365 k€
1,02%



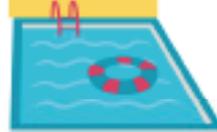
PETITE ENFANCE

914 k€
2,56%



PISCINE AQUATHÈLLE

2 393 k€
6,70%



MOBILITÉ/VOIRIE

1 625 k€
4,55%



Budget Transport à la Demande

1 834 k€ dont **236 k€** pour les réflexions à venir sur les mobilités au regard du diagnostic du plan de mobilité simplifié.

Budget zones d'activités

Aménagement zones d'activités :

- Neuilly-en-Thelle : **33 k€**
- Noailles : **152 k€**
- Zone Y à Neuilly-en-Thelle : **136 k€**
(Crédits d'études)



Budget Assainissement

- Fonctionnement : **10 669 k€** (dont non collectif 76k €)
- Investissement : **12 476 k€** (dont non collectif 54k €)

Investissements les plus importants :

- Mise en conformité des stations d'épuration (St Félix : **1 M €**) et St Sulpice (**100 k€**)
- Mise en place de traitement H2S (Chambly, Lachapelle, Ully-Saint-Georges, Saint-Sulpice)
- Réhabilitation de réseaux (Blaincourt-lès-Précy, Cauvigny, Chambly)

Rappel - L'assainissement non collectif est un service public local chargé de :

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif
- Contrôler la conformité des installations d'assainissement non collectif

Ce service public est financé par une redevance.

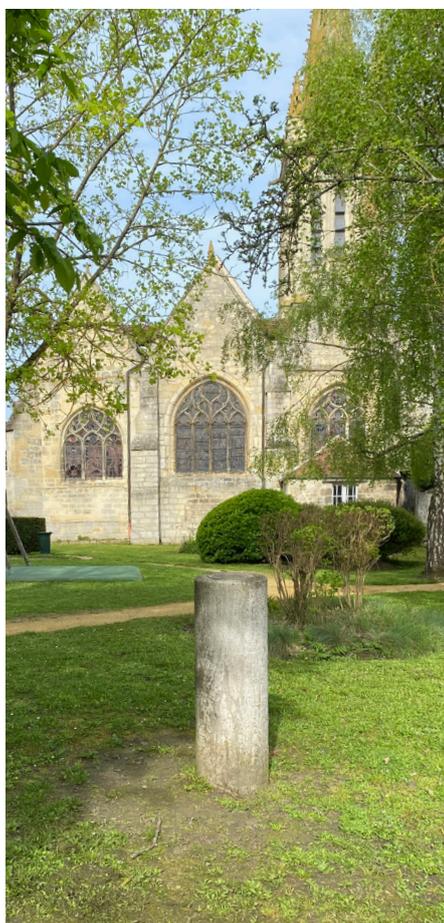
Budget GEMAPI

400 k€ dont notamment :

- **187 k€** pour la contribution aux syndicats
- **105 k€** pour le projet classes d'eau



Méridienne verte, quand la nature traverse nos villes



 **la méridienne verte**

Le saviez-vous ?

8 communes de la CC Thelloise sont traversées par cette méridienne symbolique constituée d'arbres plantés en l'an 2000...

Un peu d'histoire

La Méridienne verte est un projet artistique, visant à matérialiser le tracé du méridien de Paris par des arbres. Imaginé par l'urbaniste et architecte Paul Chemetov, décédé le 16 juin dernier, il a été mis en place en l'an 2000, avec la plantation de 10 000 arbres, entre Dunkerque et Prats-de-Mollo-la-Preste, dans les Pyrénées-Orientales, traversant au total **8 régions, 20 départements et 336 communes.**

En plus des arbres, dix panneaux ou des stèles en bronze ont été installés, comme à Paris, où une borne a été installée au croisement de la rue de Rivoli et du passage Richelieu.



Nos communes concernées (du nord au sud) :

- Thury-sous-Clermont
- Angy
- Balagny-sur-Thérain
- Cires-lès-Mello
- Blaincourt-lès-Précý
- Précý-sur-Oise
- Crouy-en-Thelle
- Boran-sur-Oise

Méridiens et fuseaux horaires

En géographie, un méridien est une demi-ellipse imaginaire tracée sur le globe terrestre, reliant les pôles. Tous les points situés sur un même méridien ont la même longitude.

Les méridiens servent également de référence dans la mesure des fuseaux horaires. Le méridien d'origine de la plupart des systèmes géodésiques est le méridien de Greenwich (de l'observatoire du même nom, en Angleterre).

Cela signifie que l'heure locale à Londres, appelée Greenwich Mean Time (GMT), est utilisée comme référence pour calculer l'heure dans le monde.

Par exemple, pour l'heure en France, son décalage par rapport à Londres est de 1 heure, donc la France a un GMT+1.

Destination Thelloise, laissez-vous guider pour découvrir notre territoire !

« Belle découverte et bonne balade à
toutes et à tous en Thelloise ! »



Pierre DESLIENS
Président

La Communauté de communes Thelloise est fière de proposer ses premiers guides « Destination Thelloise », pour vous permettre de découvrir le patrimoine touristique ou de vous adonner à la randonnée.

Randonnez à l'aide des tracés GPX en téléchargement les fichiers sur notre site et en les ouvrant via une application de randonnée dédiée.

Petit rappel avant de partir :

Soyez attentifs à la faune et à la flore, mais aussi à celles et ceux qui y vivent au quotidien. Profitez de la nature qui vous entoure et préservez-là !

Tourisme - Explorez et Découvrez

● **Pépites patrimoniales et historiques** : Plongez dans l'histoire de nos villes et villages à travers des sites historiques qui témoignent du passé riche et fascinant de notre région.

● **Nature verdoyante** : Découvrez la beauté naturelle de notre territoire, des paysages pittoresques aux sentiers de randonnée et laissez-vous émerveiller par la diversité de notre flore et faune.

● **Savoir-faire artisanaux** : Explorez l'artisanat local et rencontrez les artisans passionnés, qui pour certains, perpétuent des traditions ancestrales.

● **Événements incontournables** : Ne manquez pas nos événements traditionnels qui ponctuent la vie locale, allant des festivals artistiques et culturels aux foires traditionnelles, offrant divertissement et convivialité pour tous.

● **Offre gastronomique et d'hébergement** : Où et quand vous le voulez, avec l'annuaire des adresses de restauration et d'hébergement.

Randonnées

Élaboré en partenariat avec les communes du territoire, qui ont proposé et vérifié la majorité des tracés référencés dans ce recueil, le guide des randonnées recense **55 circuits** commentés et illustrés, adaptés à tous les niveaux de pratique.

Chaque randonnée fait ici l'objet d'une fiche détaillant la distance, la durée, le niveau de difficulté ou encore le profil altimétrique.



Retrouvez
les guides en ligne
sur thelloise.fr



Développement économique



Céline Weissier, Pierre Desliens, Caroline Sobczak

La Faïencerie de Ponchon célèbre ses 200 ans

1824-2024, les Faïences Ponchon sont enracinées dans notre territoire depuis maintenant deux siècles.

Un anniversaire qui constitue une occasion unique de découvrir, ou redécouvrir, cet artisanat d'exception qui vous propose des carrelages et faïences décorés à la main et personnalisables, labellisé « Entreprise du Patrimoine Vivant ».

Un livre pour raconter l'histoire de l'Atelier d'Éternité

Caroline Sobczak, céramiste de Faïence Ponchon, a ouvert les portes de l'ateliers pour permettre la création d'un ouvrage, fruit d'un travail collaboratif richement fourni.

Ce livre retrace l'histoire de ces 200 années de savoir-faire et a été réalisé par Éric Leclercq, photographe et graphiste, Aurélie Vallion, illustratrice, et Céline Weissier rédactrice, biographe et chef-d'orchestre du projet.

Journées du Patrimoine 21 & 22 septembre

Faïence Ponchon est invité à exposer des pièces au Musée Joly Clare, à Ponchon.

Présentation de l'ouvrage De Terre et d'Hommes 19 octobre

Présentation du livre au côtés de Jean Cartier, président du Groupe d'étude et de recherche sur la céramique du Beauvaisis, qui donnera une conférence sur l'histoire de la faïence à Ponchon, salle polyvalente de Ponchon

Salon des Potiers et Céramistes de l'Oise 23 et 24 novembre

À la Maladrerie Saint Lazare, avec une rétrospective et mise à l'honneur de Faïence Ponchon.

Découvrez également une édition très limitée d'un carreau commémoratif 1824 -2024, représentant un décor d'aujourd'hui sur un carreau ancien.

Renseignements

www.faience-ponchon.com
619 rue Pierrepont
Hameau de Pierrepont
60430 Ponchon
Tél. 03 44 08 86 22

Entreprise du Patrimoine Vivant, qu'est-ce que c'est ?

Créé en 2005 label EPV est un label d'État qui distingue les entreprises artisanales et industrielles aux savoir-faire rare et d'exception. Environ 1 000 entreprises françaises sont labélisées.



Entreprise
du Patrimoine
Vivant

L'excellence
des savoir-faire
français

Patrimoine - Nos zones d'activité se refont une beauté !

Ce printemps a permis le réaménagement de certaines zones d'activités du territoire avec différents travaux



Hondainville

Mise à niveau de la grille
et reprise d'enrobé
1069 € TTC



Noailles

Reprise de la chaussée en
enrobé : 12 500 € TTC



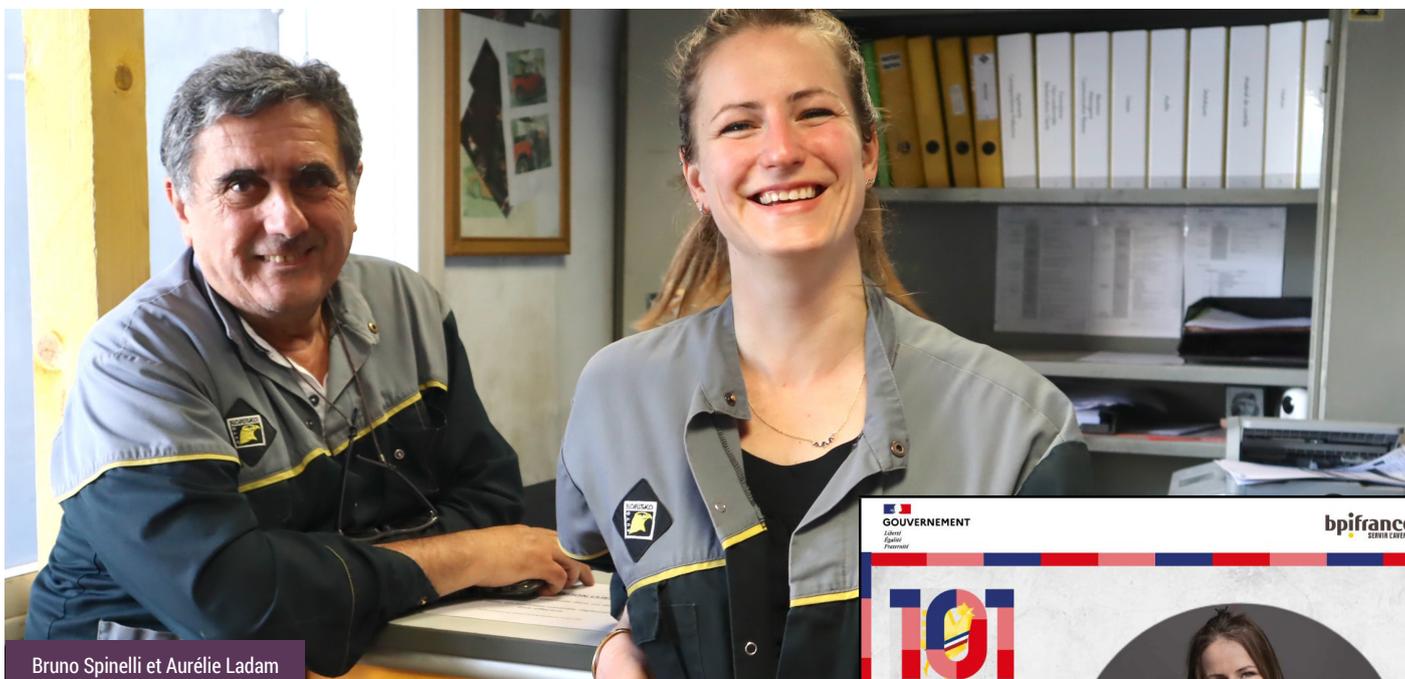
Précy-sur-Oise

Reprise de la chaussée en
enrobé : 52 469 € TTC



Villers-sous-Saint-Leu

Reprise de la borduration :
3 662 € TTC



Bruno Spinelli et Aurélie Ladam

■ Une Thelloise à Matignon

Aurélie Ladam, gérante du « Contrôle Technique du Pays de Thelle » à Mortefontaine-en-Thelle, a été reçue à Matignon en tant que lauréate du prestigieux concours « 101 Femmes Entrepreneures ».

Elle était la seule représentante de la filière automobile : Aurélie Ladam, 33 ans, a été distinguée le 8 mars dernier pour son parcours entrepreneurial d'exception.



Cette cérémonie, qui s'est notamment tenue en présence du Premier Ministre Gabriel Attal et de la Ministre Aurore Bergé, était organisée dans le cadre du concours lancé par le ministère de l'Égalité femmes-hommes et BPI France.

Défier les stéréotypes

Passionnée de mécanique depuis l'enfance, Aurélie Ladam a étudié à l'École Nationale des Professions de l'Automobile, le Garac, avant de suivre une carrière qui défie les stéréotypes.

« À l'école ou à l'atelier, on m'a souvent dit que je n'étais pas à ma place » confie la professionnelle, pour qui le contrôle technique est apparu comme une évidence à la suite de ses différentes expériences.



Sa rencontre, en 2021, avec Bruno Spinelli, qui lui a cédé cette année le centre de Mortefontaine-en-Thelle après l'avoir accompagnée dans le cadre d'une reprise, a été décisive. « Je n'avais pas envie de revendre à n'importe qui » sourit le jeune retraité.

Un parcours qui force le respect, que nos équipes vous invitent à découvrir plus en détails dans un «**portait d'entrepreneur**», prochainement sur nos sites et réseaux sociaux.

Chambly

Zone d'Activité des Pointes

L'objectif de ces travaux était de réhabiliter la voirie et les trottoirs qui étaient bien dégradés, de remplacer l'ensemble des candélabres, mais aussi et surtout de sécuriser les déplacements des passants avec la limitation de la vitesse à 30 km/h, la création d'un plateau-ralentisseur et un cheminement piéton pour accéder, en toute sécurité au parking du stade. Un parterre de fleurs a été créé et des jardinières ont été installées

pour proposer un cadre plus agréable aux entreprises, à leurs salariés, aux adhérents et membres des associations sportives et aux délégations olympiques qui viendront s'entraîner dans les équipements sportifs de la ville, situés rue des Grands Prés.



Montant des travaux

- **Réfection de la voirie et des trottoirs - 300 000 € TTC**
- **Éclairage public (12 éclairages)**
24 262 € (pris en charge à 50% par le SE60)
- **Fleurissement des massifs et jardinières**
2 826 €

Ressource en eau



Entretien avec **Alain Devooght**,
Vice-président délégué à la ressource en eau

Lachapelle-Saint-Pierre

■ Transfert de la compétence eau potable Point d'étape sur la démarche menée par la CC Thelloise

Qu'est-ce que le service public de l'eau potable et comment est-il géré sur le territoire ?

La compétence « eau potable » des collectivités recouvre la distribution, ainsi qu'en amont la production et le traitement, puis le stockage et le transport de l'eau destinée à la consommation. C'est un service public financé par les redevances des usagers.

Actuellement, 11 structures en ont la charge sur le territoire : 8 syndicats et 3 communes. Ces 11 maîtres d'ouvrage proposent des modalités de services parfois distinctes, et des tarifs de l'eau différents.

Où en est la démarche menée par la CC Thelloise de préparation du transfert de cette compétence « eau potable » ?

Il s'agit d'un transfert de compétence rendu obligatoire par la loi. Dans le cadre de la 1ère phase, aujourd'hui terminée, il a été établi un état des lieux de la gestion actuelle de la compétence au niveau administratif, financier, technique, juridique... Celui-ci a fait l'objet d'une présentation et d'échanges avec tous les partenaires de la CCT lors de la réunion du comité de pilotage du 8 avril dernier.

Sur ces bases, la phase 2 a été lancée et aboutira à la rentrée à la validation des modalités pratiques de mise en œuvre de la compétence par la Communauté de communes Thelloise (scénarii du transfert). Enfin, lors de la phase 3, en fonction du scénario acté, les démarches d'ordre administratif et financier seront réalisées pour que tout soit prêt au plus tard le 1^{er} janvier 2026, date prévue par la loi.



Quel est in fine l'objectif de la Communauté de communes ?

La phase 1 d'état des lieux a mis en avant le fait que les modalités de gestion de la compétence eau par les actuels services sont assez homogènes, ce qui permet d'envisager une intercommunalisation de cette compétence dans des conditions plutôt favorables.

L'objectif final est de rendre un service optimal à tous les usagers du territoire et ce, au meilleur tarif en harmonisant le prix de l'eau pour un tarif unique à terme. Comme pour la compétence assainissement, cela passera par la mutualisation et les économies d'échelle que permet d'obtenir un unique service géré au niveau communautaire.

Quels sont les enjeux liés à la gestion de l'eau actuels auxquels la CC Thelloise devra aussi faire face ?

On a beaucoup parlé l'année dernière du problème de la quantité d'eau disponible et de son partage en période de sécheresse, avec à la clé des restrictions. Au-delà, l'enjeu primordial est, pour le service public, celui de la qualité de l'eau potable distribuée aux usagers.

Afin de garantir une eau consommable, des actions de suivi ou de prévention (analyses, traitements pour sa potabilité, animation, ...) doivent être mises en œuvre. C'est là que l'intercommunalité prend tout son sens : comme évoqué précédemment, il apparaît avantageux de mutualiser ce service public au niveau de la Thelloise afin de réaliser des économies d'échelle et contenir du mieux possible la hausse attendue du tarif de l'eau...

Petite enfance

Caroline BILL
Vice-Présidente
ACTION SOCIALE COMMUNAUTAIRE
(relais petite enfance, haltes-garderies itinérantes,
accessibilité des services au public)



■ La culture quel que soit l'âge !

Samedi 22 juin, les tout-petits ont investi la salle Parisis Fontaine à Noailles pour une grande matinée de restitution du projet culturel de la petite enfance, mené de manière collaborative dans les différentes structures du territoire par les services de la CC Thelloise, en partenariat avec la Compagnie Préfabriquée.

Ce projet, initié en 2023, avait du être reporté pour proposer finalement des résidences dans les différents sites du territoire. Ces ateliers ont permis la réalisation de créations uniques et ont surtout offert aux enfants une approche originale de la culture.

**Danse, ateliers manuels,
vidéo et musique**

Cette restitution a permis aux familles et professionnel(le)s de

découvrir cet univers créé pour les enfants. Autour du dôme de la Cabane Magique, des ateliers « 5 sens », transvasement de matières naturelles (terre, bouchons en liège, galets ou marrons...) ou encore dessins sur cadres en papier kraft ont été proposés par le pôle Petite Enfance.

L'artiste Pauline Borrás a également présenté sur scène un aperçu des spectacles offerts aux tout-petits, mêlant danse, papier kraft et doudou ou encore bâche légère, pour une découverte des sons et des textures, ainsi qu'une vidéo retraçant ces semaines de rencontres. Pour finir, la salle s'est animée en musique avec Romain l'homme-orchestre qui, après avoir fait découvrir ses instruments (du banjo à l'accordéon en passant par l'harmonica), a animé le «**Bal des tout-petits**»... ambiance assurée pour les 152 participants à l'événement !

Thelloise
Communauté de communes

HALTES GARDERIES ITINÉRANTES

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2024

2 STRUCTURES DE 12 PLACES

En journée
8h-18h

03 44 26 99 73
enfance@thelloise.fr

OISE
Département de l'Oise
Communauté de communes Thelloise



Jeux Olympiques et Paralympiques

La flamme paralympique passe à Chambly ! Un parcours de 6 km qui donnera lieu à une grande fête populaire gratuite et ouverte à tous. En serez-vous ?

Après une halte à Arras puis à Amiens, la Flamme paralympique s'arrêtera à Chambly, seule ville de l'Oise à avoir cet honneur !

Une belle récompense pour la ville et ses associations, qui se sont investies en faveur du Label Terre de Jeux pour faire pleinement partie de cette belle aventure de Paris 2024.

Pas moins de 34 relayeurs (dont 4 camblysiens) et 1 relais collectif se transmettront la flamme entre le stade Walter Luzzi, lieu du départ, et la place Charles-de-Gaulle, où sera allumé le mythique chaudron au terme du parcours.

La CC Thelloise partenaire

Elle-même labellisée «Terre de Jeux», l'intercommunalité soutient l'évènement à hauteur de 15 000 euros et s'engage pour prendre part à la fête. Nos équipes tiendront un stand Place Charles de Gaulle et aborderont notamment le tri des déchets.

Lundi 26 août - Rendez-vous dès 14 h !

Chambly vibrera dès le début d'après-midi, avec des animations et initiations parasportives organisées par le Comité paralympique sportif français et les partenaires du relais de la Flamme des ateliers sur l'écologie, des démonstrations et initiations de football

freestyle et de sports paralympiques ainsi que des expositions. Ces animations seront proposées jusqu'à l'arrivée du dernier relayeur et l'embrasement du chaudron.

Poursuivez ensuite la soirée en musique, avec un **concert gratuit de 20 à 22 h** sur la place Charles-de-Gaulle. Plusieurs foodtrucks permettront de se restaurer sur place.

Le lendemain, la Flamme reprendra sa route, avant d'ouvrir officiellement les Jeux paralympiques de Paris 2024, mercredi 28 août.

Quelques-uns des porteurs :

Aux côtés des sportifs de renom, la pongiste **Céline Delalande** et **Fabrice Morgado**, Cécifootballeur qui fait la fierté du territoire au club de Précysur-Oise, 4 Camblysiens proposés par la commune porteront la flamme : Eve de Christophe Mahoutou, Liam le Gallou, Colette Plantin et Nicole Jésupret.



Céline Delalande



Fabrice Morgado

CLUB 24 du 26 juillet au 11 août, vivez les jeux au parc Nelson Mandela.

Tous les jours, diffusion des JO sur écran géant et animations variées !

Un évènement entièrement gratuit en lien avec le Comité d'organisation de Paris 2024 !

Programme complet
ville-chambly.fr

À noter



La circulation sera très difficile sur l'ensemble de la commune le jour du relais de la flamme paralympique.

- Le parking principal véhicules sera situé dans la zone d'activités des Portes de l'Oise (parking Sport et Loisirs Leclerc) et des navettes régulières assureront les trajets jusqu'au centre-ville.
- Le parking PMR sera installé dans la cour de l'école Conti, avenue de la République (carte de stationnement obligatoire).





Mieux encadrer la publicité sur le territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'Etat a décentralisé vers les communes la police de la publicité extérieure. Jusqu'à cette date, ces compétences étaient exercées par les préfets de département.

Dans un souci de solidarité intercommunale, et comme pour l'urbanisme en 2015, la CC Thelloise a souhaité étendre le service commun à disposition des communes, pour assurer l'instruction des autorisations préalables pour la publicité extérieure.

Lors du Conseil Communautaire du 28 mars 2024, l'extension du service commun mutualisé à l'instruction des autorisations préalables liées à la publicité extérieure a ainsi été approuvée. Des conventions vont être signées entre les communes et la Thelloise pour que ces missions soient assurées.

En parallèle, le service urbanisme de la Thelloise s'est formé à cette compétence et assure depuis le 1^{er} janvier l'instruction des dossiers de publicité extérieure pour les communes.

Le service instruira principalement les autorisations préalables d'enseignes, de pré-enseignes et de publicité, mais sera également un appui pour les communes en matière de contrôle des installations, conformément au règlement national de publicité (RNP) qui s'applique pour le moment sur tout le territoire de la Thelloise.



Nos services sont déjà sollicités sur plusieurs dossiers en cours : enseignes pour une pharmacie et pour un centre de soins esthétiques.



Règlement national de publicité : ce qu'il faut savoir

Le RNP vise à créer un cadre équitable et protecteur pour les consommateurs tout en permettant aux annonceurs de promouvoir leurs produits et services de manière responsable.

Objectifs

- Protection des consommateurs : Assurer que les publicités soient honnêtes, véridiques et non trompeuses.
- Préservation de l'ordre public : Éviter les publicités qui peuvent inciter à des comportements illégaux ou dangereux.
- Respect des normes éthiques : Garantir que les publicités respectent les normes de décence et de moralité. En cas de violation, des sanctions (amendes, retrait de la publicité, poursuites judiciaires...) peuvent être engagées par les organismes de régulation.

Bientôt 4 sites
dans les communes
de la Thelloise



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...

**Les services du quotidien
à moins de 30 minutes
de chez vous.**

**3 agents
à votre service !**



L'État et ses partenaires sont à vos côtés

Agence nationale
des titres sécurisés



FINANCES PUBLIQUES

SECURITE SOCIALE
L'Assurance
Maladie

l'assurance
retraite

LA POSTE

santé
famille
retraite
services

point-justice
informer, orienter, aider

France
Travail

France
Rénov'
Le service public pour mieux
renover son habitat.

CHÈQUE
ÉNERGIE